

Edito

La rentrée sera chaude ... Ou pas ?

Les **régimes spéciaux de retraite enterrés** en plein été... Une note de cadrage concernant le régime d'assurance chômage adressée aux organisations syndicales qui ne présage aucune perspective favorable aux privés d'emploi...

Des **factures de l'énergie** en hausse de 10 %....

Les **caddies de bouffe** qui saignent les familles ...

La **rentrée scolaire** en hausse de + de 11 %

Et la liste n'est pas exhaustive !

La CGT annonce pour le **23 septembre**
une mobilisation du peuple !

Les militants répondront présents, comme d'hab !

Mais **c'est à l'ensemble des citoyens de prendre leur destinée en main.**

Souhaitons-nous le retour du moyen-âge ou sommes-nous décidés à dire **NON** aux seigneurs et vassaux de la macronie ?

Encore une fois, rien ne se fera sans vous !

Il y a ceux qui regardent, ceux qui critiquent et ceux qui agissent.
Pour l'avenir des travailleurs et pour un monde meilleur,
faites le pas du bon côté et diantre, palsembleu...

ENGAGEZ VOUS



Syndicat CGT Pôle emploi Hauts-de-France
notre page : [Facebook](#), notre site internet : cgt-pole-emploi-hauts-de-france.fr
pour nous contacter : syndicat.cgt.hdf@pole-emploi.fr



Quand vient la fin de l'été....

Ça y est, on est de retour. Les **objectifs**, les **indicateurs**, les **réunions**, les **temps d'échanges**.... Bref, le monde du travail quoi !!! **Tripalium**...

On espère que vous avez bien profité de cette parenthèse estivale parce que la rentrée va être chaude, bouillante. **France travail** et son cortège d'incertitude, de questionnement passent par toutes les agences. Néanmoins dans notre tête c'est plus que flou, la tête dans le guidon, la préoccupation principale n'est pas forcément ce qui nous attend avec cette hydre de Lerne et l'enthousiasme de nos responsables... à la région, en DT ou dans les agences qui, pour la plupart, beuglent bêtement ce que le maître dit.

Non, **ce qui nous mobilise** c'est surtout :

« Pff, trois fois d'AIC cette semaine... et mes 50 CVM à traiter... »

« Bon je dois aller voir mon REA, être en AZLA ce matin alors que je rentre de 3 semaines de vacances... abusé... »

« Vite, il faut absolument que je contacte les DE pour la présentation de l'atelier - comment me positionner physiquement lors d'un entretien avec un employeur ? -, inutile mais bon, c'est les objectifs... »

« Pff, mon REA m'a affecté 57 DOSSIERS à traiter ce vendredi MIDI alors que mon tableau de bord était presque vide... j'ai vraiment l'impression que c'est un puit sans fond... »

« Je suis au manac ce matin, et j'ai 1500 mails à traiter, et le DAPE m'a encore demandé de faire une leçon de morale à mon équipe pour atteindre un objectif intenable »

Voilà le quotidien !

Plus que jamais, nous avons **besoin de nous renforcer collectivement** pour essayer de gagner plus de droits, de meilleures conditions de travail, plus d'équité...

Plus que jamais, nous devons être **vigilants** sur ce qui nous attend. L'**expérimentation BRSA, France travail, les orientations stratégiques de Pôle emploi** tant nationales que régionales...

Nous devons œuvrer ensemble et marcher sur nos deux jambes pour à la fois nous occuper de nos difficultés quotidiennes, mais aussi pour être là, en opposition face aux orientations néfastes pour notre service public de l'emploi.

Un camarade secrétaire général de la CGT Pôle emploi a pour coutume de dire : « A la CGT, on se bat à la fois pour récupérer le rouleau de PQ qui manque dans une agence et pour la pire des situations, le licenciement collectif ou une orientation nationale néfaste... »

Oui, **à la CGT, nous sommes là pour vous**, vraiment, et ce n'est pas qu'un slogan écrit sur un badge...

AVEC LA CGT, nous avons une force à nos côtés

N'oublions-pas de rejoindre la lutte !!!!

Lutte gagnante : Jackpot pour les caissiers de casino

Après une **grève de 6 jours** les caissier-e-s centraux des machines à sous du groupe Barrière ont réussi à faire passer les salarié-e-s du **statut d'employé-e-s à celui d'agent-e-s de maîtrise**, avec à la clé de **100 à 350 euros de revalorisation salariale**.



En faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin mais avec moins de moyens !

Une annonce qui va encore grandement nous faciliter le quotidien : **le gouvernement envisage la suppression de 15 000 contrats aidés en 2024** (peu ou prou) dixit Olivier Dussopt ce lundi 28 août lors de l'université d'été du MEDEF.

Comment à l'horizon de France Travail allons-nous pouvoir **accompagner les publics éloignés de l'emploi** sans ce petit plus qui de surcroît permet aux petites communes, associations, TPE ou PME de jouer le jeu de l'insertion et de renforcer leurs équipes ?

En parallèle, selon une étude Altares, le **nombre des faillites d'entreprise** revient à son niveau d'avant crise du Covid et menace 50 000 emplois !

Cela sous l'effet de la **baisse de la consommation**, du **resserrement du crédit**, du **tassement de l'activité** dans certains secteurs et la fin des dispositifs de soutien aux entreprises pendant la pandémie.

Plein emploi, vous avez dit plein emploi ?...

Bien évidemment les contrats aidés ne sont pas une fin en soi mais ils peuvent être le tremplin nécessaire à certains privés d'emploi.



Données informatiques : deux salles, deux ambiances

C'est reparti pour un tour. Quelques mois à peine après le 1er coup de semonce, la **DG réitère ses menaces à l'encontre de ses Agents** en instaurant un climat de peur concernant le **détournement de finalité**. Selon leur note, près d'un agent sur 4 serait en faute et n'utiliserait pas à bon escient les données informatiques en notre possession.

Quoi ? Tu as consulté le dossier d'un ancien collègue en service civique qui s'est présenté à l'agence ???

Quoi ? Tu as osé regarder dans le détail les profils suggérés par la requête te permettant – peut-être – de compléter la formation PRF dont tu es le correspondant ?

Quoi ? Tu as répondu au 39-49 aux questions d'une personne qui s'est présentée par son identifiant et qui s'est avérée avoir travaillé 3 mois dans une agence située à 48 km de la tienne ?

Quoi ? En travaillant sur l'offre de Conseiller en insertion professionnelle confiée par un prestataire, tu es tombée (aïe) sur le dossier d'un ancien collègue du bassin ?

Quoi ? T'as répondu à une dame qui s'est présentée à l'accueil et qui s'est avérée être ta voisine dans l'immeuble de 73 étages que ton salaire mirobolant te permet d'occuper ?

Mais putain, t'es con ou quoi ? Tu le fais exprès ?

Allez hop, je te colle un Détournement de finalité, ça t'apprendra à travailler.

Et la **DG pendant ce temps-là tournait la manivelle....dans le choix de ses prestataires.**

Rooh, certes le système informatique de **soustraitantetesclavagiste.com** est un peu défaillant mais ils restent les moins chers... Alors Jeannot, on tente le coup ? « Banco »

Quelques mois plus tard, ce sont **les données de près de 10,2 millions d'utilisateurs qui ont été volées**. Une paille mais rien de grave : juste les noms, prénoms.....et numéros de sécurité sociale. En gros, de quoi usurper très largement l'identité des concernés.

Cette fois-ci, ça va être compliqué de laisser penser aux agents que ce sont eux les coupables !



La prestation EMD, c'est d'la bombe bébé

Allez, on était prêts à passer outre le **harcèlement téléphonique** (y compris soir et weekend) dont sont victimes nos usagers positionnés, faut-il le rappeler, de manière totalement automatisée sur cette prestation. Ok, on passait outre le fait que c'est une **prestation de daube** dont l'inutilité n'est plus à démontrer et qui fait miroiter des emplois pérennes qui n'existent que dans l'esprit défaillant du Traverseur de rue et de ses affidés. D'accord, on passait outre le fait qu'elle se soit fait démonter lors d'un **questionnaire DG** visant à évaluer les « qualités » des prestations délivrées. Entendu, on passait outre le fait qu'elle soit **régulièrement assurée par des salariés eux-mêmes en situation de précarité** qui, pour répondre aux objectifs, sont **poussés à notifier des « refus de prestation »** à des usagers dont le souhait de non-adhésion est pourtant plus que fondé. Certes, on passait outre le fait que ces convocations automatiques génèrent beaucoup de **stress** chez des personnes déjà fragilisées et que ces codifications de refus engendrent, pour nous, un très conséquent travail supplémentaire.

On pensait donc raisonnablement que le summum était atteint avec cette prestation. C'était sans compter sur l'inventivité (au pire, en vrai on espère que c'est une boulette) de notre direction générale. Voilà désormais que **des victimes de cette prestation peuvent être envoyées à près de...150 km de chez elles...**

Les parigots de la DG se sont probablement dit : « oh, c'est les même territoires (oui, en novlangue macroniste, **on ne dit plus province mais territoire, c'est plus respectueux, des gens qui ne sont rien**) et puis **faut qu'ils apprennent la mobilité...** »

Regain d'adhésion syndicale : l'effet (in)attendu du mouvement des retraites

Avec un **mouvement qui a connu jusqu'à 70% d'opinion favorable** fin mars et malgré l'absence de victoire, la totalité des syndicats enregistre quasiment **100 000 nouvelles et nouveaux syndiqués !**

S'agissant de notre syndicat c'est 30 000 nouveaux contacts et demandes d'adhésion à fin mars lors du congrès. Au 1er mai près de **90% se sont transformées en adhésions effectives.**

Parmi ces nouveaux syndiqués on trouve des jeunes, des intérimaires, des précaires, des salariés de TPE. **Beaucoup issus du secteur privé et d'entreprises qui étaient jusqu'à présent des déserts syndicaux.**

Un phénomène qui va peser lors des élections dans les entreprises, la moitié des CSE seront renouvelés d'ici la fin de l'année.

Même si nous ne pouvons que nous féliciter de ces chiffres notons que 100 000 adhérents représentent moins de 5% de syndiqués en plus pour l'intersyndicale et **moins d'un demi-point le taux de syndicalisation dans la population française.**

Selon Sophie Binet« **Le syndicalisme n'est pas assez fort dans le pays, il y a trop d'entreprises dans lesquelles il n'y a pas de syndicats et il y a trop d'entreprises dans lesquelles il n'y a que quelques syndiqués** ».

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER !



« En même temps », il doit y avoir arnaque...

Par un effet d'annonce dont il a le secret, notre Président a annoncé dernièrement la **mise en place du montant net social** qui a été soi-disant élaboré pour faciliter et automatiser le versement des aides sociales.

Tant de générosité nous surprenant, nous avons légèrement approfondi la question et avons constaté un **différentiel conséquent entre montant net social et montant net à payer** avant impôt sur le revenu, le 1^{er} étant bien évidemment plus conséquent que le dernier.

Ce différentiel risque d'avoir des conséquences importantes en **pénalisant les nombreux collègues percevant un complément de salaire par l'intermédiaire de la prime d'activité.**

La question a été posée en CSE. On vous tiendra informés de la réponse...



LES JEUX OLYMPIQUES 2024 SUR LA LIGNE DE DÉPART



Brève à 4 millions

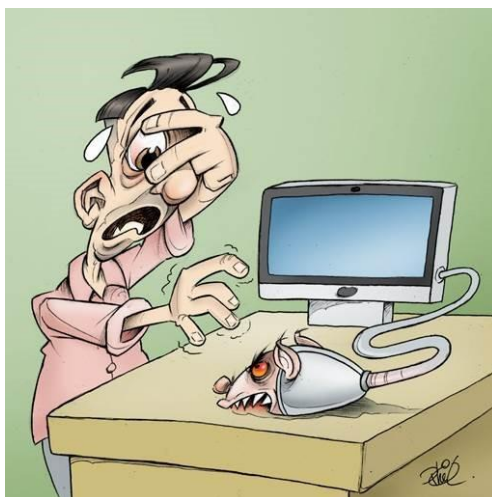
C'est ce que Pôle Emploi va **verser à des organismes privés pour faire du sourcing.**

5000 candidats à trouver pour remplir les formations d'agents de sécurité pour les JO 2024.

Héroïnes espagnoles

Non seulement elles sont **championnes du monde** de foot mais, en plus, **elles ne se laissent pas faire et secouent le monde patriarcal du foot. Sororité !**





Les dérives du tout numérique ou comment se faire de l'argent sur le dos des plus précaires !

Face à la **fracture numérique** et à la difficulté ou au manque d'informations de certains, **des sociétés privées « proposent » moyennant finance un appui pour accéder aux aides sociales !**

Les moteurs de recherche ne s'arrêtent malheureusement pas aux sites institutionnels... vous tomberez forcément sur des sites marchands avec numéro surtaxé et/ou service d'accompagnement payant.

L'Association nationale des assistants de service social (ANAS) **dénonce un marché prospérant illégalement sur le dos des personnes les plus fragiles**. Elle s'appuie sur deux décisions judiciaires datant des années 50 qui soulignent le **caractère illégal** des activités de ceux qui proposent leurs services payants à des bénéficiaires d'aides publiques.

Les organismes de Sécurité sociale n'ont pas répondu au courrier de l'association qui les interpellait sur cette pratique...

« **La dématérialisation ne doit pas signifier la disparition du téléphone et de l'accueil dans les services publics** » constate la **défenseuse des droits** Claire Hédon.

De fait, un foyer éligible sur trois ne touchait par le RSA en 2018 et chez les personnes âgées seules, le taux de non-recours au minimum vieillesse est estimé à près de 50%.

Ces bénéficiaires, qui ne se manifestent pas, passent à côté d'autres prestations et par effet ricochet ont entraîné sur **nos services une modification des conditions d'accueil** sur site et un **report du travail administratif vers les demandeurs via leurs espaces personnels**.

Les politiques mettent aux oubliettes ce phénomène, préfèrent créer des postes supplémentaires pour lutter contre la fraude sociale et ne prévoient aucune ligne budgétaire pour aider à l'accès aux droits !

Mais nous ne perdons pas espoir qu'avec l'arrivée de France Travail et sa liste des 10 commandements...oups 10 principes... le numéro 1 sera mis en place « **plus personne au bord de la route, non identifié ou décroché** ».

Abandon de poste = démission ?

Le **gouvernement** s'est engouffré dans cette bataille contre les privés d'emploi **sans évaluer quoi que ce soit** sur le terrain. Etonnant !
Après quelques mois d'existence, cette **mesure est finalement très peu utilisée** par les entreprises.
Parce que, dans la réalité, seulement **5% des ouvertures de droits** étaient liées à un licenciement pour abandon de poste. (Dans 4 cas d'abandon sur 5, les salariés ont pris cette **décision à cause du mal-être au travail**).
Parce que, dans la vraie vie, **27% des salariés et des employeurs se sont mis d'accord sur l'abandon de poste**.
Parce que dans la vraie vraie vie, **23% des abandons de poste ont été suggérés aux salariés par les employeurs eux-mêmes**.
Donc, non, les salariés ne profitent pas du système pour se priver d'emploi !

DES ALLOCATIONS CHÔMAGE
EN CAS DE DÉMISSION ?



Après un passage éclair mais pas éclairé comme ministre de l'Éduc'nat, **Pap N'Diaye est nommé ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe**.

Mais, bon sang, ils vont nous le donner **le nom de la rue à traverser pour trouver ces postes !**



Ce matin, au petit déj, je check mes réseaux Insta, X, FB.... Sale habitude....

Sur la page « menu de la semaine sans se casser la tête » (ouais, j'ai une vie trépidante !), je tombe sur ce message :

Membre anonyme : « Bonjour, depuis la retraite, c'est la grosse galère, comme beaucoup, mon mari et moi envisageons de ne faire qu'un repas par jour. Un déjeuner, un repas vers 15h30, histoire que ça nous cale jusqu'au soir, et le soir manger presque rien. Nous avons droit aux restos du cœur mais j'ai honte, c'est pas moi qui vais chercher les colis...je peux pas. Donc pensez-vous que mon idée est bien ou il faut que je répartisse les repas mieux que ça ? Je me plains pas, je veux juste savoir comment gérer un repas par jour pour dépenser encore moins en course. »

Alors, vous, je ne sais pas ce que ça vous fait. Mais clairement, moi, ça m'a tordu les tripes. Voilà où on en est !



Je souhaite adhérer au Syndicat CGT Pôle emploi Hdf

Nom :

Prénom :

Site

Tél. :

E-mail :

A remettre à un militant ou contacter : syndicat.cgt-hdf@pole-emploi.fr

Citation du mois

« J'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir : j'ai à le préparer. »

Félix-Antoine Savard